

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/323772416>

Néolibéralisme et coopération au développement Quand allons-nous pouvoir enfin faire notre métier ?

Article · March 2018

CITATIONS

0

READS

24

1 author:



[Marie Deridder](#)

Université Catholique de Louvain - UCLouvain

2 PUBLICATIONS 0 CITATIONS

SEE PROFILE

EN QUESTION

sens et engagement



NÉOLIBÉRALISME

De quoi parle-t-on ?

- // **Héberger des migrants :**
Une expérience riche en humanité
- // **De l'importance des choix :**
portrait d'un jésuite engagé

SOMMAIRE

5 **ÉDITO : RÊVER PETIT NE SERT PAS LE MONDE**

Par Emeline De Bouver

7 **ACTUALITÉ**

Héberger des migrants, une expérience riche en humanité

Par Claire Brouwez

15 **INSPIRATION**

De l'importance des choix : portrait d'un jésuite engagé

Par Vincent Delcorps

DOSSIER

NÉOLIBÉRALISME : DE QUOI PARLE-T-ON ?

22 Néolibéralisme et perte de sens

Par Vincent Delcorps

30 Discours sur le travail dans le tournant néolibéral

Par Cédric Leterme

37 Néolibéralisme et coopération au développement. Quand allons-nous pouvoir enfin faire notre vrai métier ?

Par Marie Deridder

47 L'indiscutable néolibéral : production d'une économie hors du commun

Par Hervé Defalvard

52 Le « Grand Autre » et le « petit alter »

Par Abraham Franssen

59 **À LA RENCONTRE**

Musée du capitalisme

66 **HUMEUR**

Tous des collabos !

Par Vincent Engel

NÉOLIBÉRALISME ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

« QUAND ALLONS-NOUS POUVOIR ENFIN FAIRE NOTRE MÉTIER ? »

Par **MARIE DERIDDER**, postdoctorante et chargée de cours invitée au Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP/UCL).

AU COURS des six dernières années, la Belgique a réalisé une vaste réforme de sa coopération au développement et des modalités de financement public des ONG. Cet article décrit comment cette réforme a modifié le paysage des ONG et en quoi elle fut un cheval de Troie du néolibéralisme. Cette réforme a implanté et renforcé une culture bureaucratique néolibérale au cœur des ONG. Nombre de travailleurs de ce secteur furent alors confrontés à une perte significative de sens par rapport à leur pratique professionnelle. « Quel est encore le sens de notre action ? » « À quoi passons-nous notre temps ? » Ces questions n'ont cessé de tarauder le monde des ONG et l'occuperont encore dans les années à venir.

UNE RÉFORME SANS COULEUR POLITIQUE

Durant la dernière décennie, la transformation de l'univers de la coopération au développement s'est accélérée. L'aide internationale a évolué très rapidement, au gré des injonctions et des « ten-

dances » à la mode. Cette évolution a été marquée par l'internationalisation de la prise de décision et le rôle croissant joué par de grandes organisations comme le FMI, la Banque Mondiale ou l'OCDE. Leurs interventions ont contribué à harmoniser les cadres légaux nationaux. La Belgique n'y a pas fait exception.



**Les enjeux de
développement se
technicisent et sont
progressivement
dépolitisés.**

En 2010, notre pays fait l'objet d'un examen par ses « pairs » des autres pays membres de l'OCDE. Il obtient une mauvaise évaluation qui débouche sur une révision de la loi de la coopération (25 mai 1999), une réforme des modalités de financement des acteurs de la coopération non gouvernementale et une concentration géographique des pays « partenaires » au Sud. Les maîtres mots de cette réforme sont « efficac-

té », « professionnalisation », « bonne gouvernance », « transparence » et « simplification administrative ». Cela renforce une managérialisation galopante du secteur et une transformation des « métiers du développement » amorcée depuis plusieurs années¹. Ce tournant managérial mène aussi à la transformation du jargon développementiste². Les enjeux de développement se technicisent et sont progressivement dépolitisés³. Dans les cartons depuis 2011, la réforme commence en 2012, sous un cabinet socialiste. Elle est finalisée à l'automne 2016, sous un cabinet libéral. Sans couleur politique, cette réforme va opérationnaliser un tournant néolibéral dans la coopération belge, enclenché dans les années 2000.

TRANSFORMATION DES MÉTIERS DU DÉVELOPPEMENT

Pour continuer à prétendre à des financements publics, une large partie des ONG développent des stratégies de spécialisation et de technicisation. Les profils recrutés se rapprochent de profils managériaux, rompus à la gestion administrative et financière, à la mise en œuvre de « moyens matériels et humains » et à la définition de programmes et projets de développement. Lorsque le changement social est envisagé, il se traduit en termes « d'impacts », quantifiables, chiffrables et mesurables. Il s'agit d'un changement que l'on peut impulser, orienter et mesurer grâce aux méthodes de gestion de projet. Certaines organisations atteignent une taille critique et tournent avec un volume financier important. Elles se créent des « niches spécialisées » et/ou des « techniques d'intervention » leur permettant d'exister sur le marché de l'aide internationale et d'être *bankable*. Décrites par certains, ces « boîtes

à projets » sont convaincues que la trajectoire poursuivie est la seule viable.

Il est aussi important de souligner que, indépendamment de ces transformations, ces « professionnels » du développement se sentent généralement concernés par une perspective de changement en vue « d'un monde meilleur », chacun mettant derrière ces mots, un contenu personnel renvoyant à une pluralité de projets de société parfois très différents. Chacun mesure son engagement personnel mais la question du sens des pratiques professionnelles reste présente.

MULTIPLICATION DES PRATIQUES BUREAUCRATIQUES

La réforme de la coopération belge débouche sur une refonte complète des modalités de financement public des acteurs de la coopération non gouvernementale. Quasi tous les aspects de la vie institutionnelle des ONG financées par les pouvoirs publics sont revus, depuis la procédure d'éligibilité pour l'obtention de l'agrément jusqu'aux modalités de conception de leurs programmes quinquennaux, en passant par les processus de planification, de suivi/*monitoring* et d'évaluation de leurs actions, ou encore leurs manières d'établir des « partenariats ». Dorénavant, dans un souci de « transparence », le nouveau cadre de la coopération décrète ce que les ONG devront communiquer. Elles sont tenues de publier sur leur site web leurs rapports d'activités et leurs bilans financiers annuels.

L'un des moments forts de la reconnaissance institutionnelle des ONG par les pouvoirs publics s'opère par le processus d'agrément et l'ouverture de lignes de financement spécifiques. Véritable

sésame pour l'obtention de subsides publics, l'agrément témoigne de rapports de force et d'une articulation complexe, parfois ambiguë, entre ONG et pouvoirs publics⁴. « Cette reconnaissance et l'octroi de subsides aux ONG par les pouvoirs publics agissent, en Belgique, comme un véritable marqueur délimitant le champ professionnel de la coopération non gouvernementale »⁵.



Dorénavant, dans un souci de « transparence », le nouveau cadre de la coopération décrète ce que les ONG devront communiquer.

Les rapports entre les pouvoirs publics et le secteur des ONG belges se nouent à l'intérieur d'un *continuum* entre deux postures partiellement antagonistes⁶ : d'une part, un modèle très contractualisé de « sous-traitance subsidiée » où l'ONG serait considérée comme une opératrice déléguée de l'aide gouvernementale belge et, d'autre part, un système plus autonome, davantage défendu par les ONG elles-mêmes, où ces dernières disposeraient d'une liberté quasi totale dans l'utilisation des subsides publics au nom de leur utilité publique et des services rendus à la société.

DES CABINETS D'AUDIT PROPULSÉS DANS LE MONDE DES ONG

Début 2016, les ONG durent passer un *screening* portant sur leur capacité de gestion institutionnelle, pour l'obtention ou le renouvellement de leur agrément. Une nouvelle procédure fut mise sur pied ainsi que de nouveaux critères d'éligibilité. Pour réaliser cet exercice, l'État belge attribua un marché public à deux

gros cabinets d'audit : BDO et Deloitte. Deloitte est connu pour son rôle dans l'évasion fiscale et certaines de ses divisions ont déjà été condamnées. Par ailleurs, ces cabinets d'audit connaissent peu le fonctionnement associatif des ONG, fondamentalement différent de celui de leurs clients habituels du secteur privé.

Les critères retenus pour *screener* les ONG furent des critères managériaux, peu adaptés aux secteurs des ONG. Le contrôle réalisé par Deloitte fut formel et non orienté sur le concret. Le *screening* s'organisa sur la base de « domaines » comme, par exemple, la gestion financière, la gestion des risques ou le degré de contractualisation des « partenariats ». L'objectif était d'évaluer si les ONG étaient aptes à « bien » gérer les deniers publics. Cette aptitude à la « bonne gouvernance » était appréciée par des cabinets privés dont les principales activités entraient peu en cohérence avec l'approche officiellement promue dans ce *screening*. Chaque domaine fut évalué et scoré suivant des logiques échappant à la plupart des ONG et en fonction d'une grille d'évaluation et de cotation non clairement communiquée. L'enjeu majeur pour les ONG fut alors celui de l'administration de la preuve écrite sous format électronique à transmettre à l'administration. En l'espace de quelques mois, elles durent rassembler une série de documents internes et identifier l'un ou l'autre exemple démontrant leurs « bonnes pratiques ». Ce processus déboucha sur une formalisation en urgence de nombreuses pratiques des ONG. Ces indicateurs issus du monde du management et de la finance sont présentés comme permettant d'objectiver le réel et s'inscrivent dans une logique d'abstraction de ce

dernier mais ne constituent en aucun cas le réel⁷. Quant au secteur des ONG, il fut confronté à une véritable inflation bureaucratique malgré les promesses de « simplification administrative ». Des milliers de pages de rapports ont dû être produites. Des milliers d'heures de travail ont été mobilisées pour satisfaire aux exigences du *screening*. D'emblée, les ONG furent conscientes que la survie d'une partie d'entre elles dépendrait de ce vaste exercice.

Ce *screening* donna lieu à une profonde restructuration du paysage des ONG accréditées : sur une centaine d'acteurs, plus d'une trentaine perdirent leur accréditation. Sans accréditation, il n'était pas possible d'introduire un programme qui permettrait d'assurer des financements pour les cinq ans à venir. Échouer au *screening* annonçait la

mort d'organisations dont la structure financière dépendait majoritairement des subsides publics. Quant aux ONG nouvellement accréditées, ce furent celles qui purent déployer personnel, moyens et énergie pour faire face aux lourdeurs administratives des procédures d'évaluation et qui eurent la capacité de manier le langage bureaucratique et le jargon développementiste, tout en étant extrêmement bien informées sur le processus en cours. Les grandes organisations furent *de facto* privilégiées. Cela rencontrait l'ambition gouvernementale de réduire le nombre d'interlocuteurs. Cela concordait aussi avec la restructuration de l'administration soumise, depuis plusieurs années, à des coupes budgétaires linéaires et disposant de moins en moins de personnel pour effectuer sa mission de suivi de la coopération non gouvernementale.

CENTRE TRICONTINENTAL : LE SUD ET LA COOPÉRATION À L'HEURE DU NÉOLIBÉRALISME

POUR LE CETRI, le néolibéralisme, ce sont d'abord les programmes d'ajustement structurel imposés aux pays du Sud à partir des années 1980 par les agences internationales. Ces programmes visaient à imposer des cures d'austérité, à libéraliser au maximum les économies en ouvrant ces dernières aux inves-

LE CENTRE TRICONTINENTAL (CETRI) voit le jour en 1976, dix ans après la rencontre de « la Tricontinentale », un moment historique de convergence des forces tiers-mondistes. C'est dans ce courant que s'inscrira le centre, qui fournira un appui intellectuel et politique à divers mouvements progressistes et de libération nationale. Avec les années 1990 et l'avènement de la mondialisation néolibérale supposément « heureuse », le CETRI réoriente ses activités vers l'analyse des mouvements sociaux du Sud et la diffusion des alternatives que ces derniers opposent aux réformes néolibérales. Parallèlement, il investit de nouveaux enjeux, tels que le genre, l'environnement ou l'interventionnisme humanitaire, qu'il décortique sous le prisme des rapports Nord-Sud.



Quant au secteur des ONG, il fut confronté à une véritable inflation bureaucratique malgré les promesses de « simplification administrative ».

Simultanément à cette première onde de choc du *screening*, les ONG furent aussi impliquées dans d'autres processus d'abstraction issus de la réforme. De fin 2014 à milieu 2016, les acteurs de la coopération non gouvernementale ont réalisé des Analyses Contextuelles Communes (ACC) et des Cadres Stratégiques Communs (CSC). Les ACC et les CSC furent principalement construits sur base géographique. L'ensemble des ONG actives au sein d'un pays devait se concerter et arriver à un consensus relatif pour produire une ana-

lyse commune du contexte de ce pays. Ces ACC devaient devenir les nouveaux cadres de référence pour les ONG belges actives dans ces pays. Elles devaient, en théorie, permettre d'orienter l'action des ONG et leur fournir des pistes de collaboration appelées « synergies ». Produits dans la foulée des ACC et en lien avec celles-ci, les Cadres Stratégiques Communs devaient proposer les grandes orientations stratégiques dans lesquelles s'inscriraient les programmes quinquennaux des ONG belges. Ces ACC et CSC étaient supposés impliquer un vaste processus de concertation au sein des ONG et de leurs partenaires du Sud. Cette concertation s'est parfois réduite comme une peau de chagrin vu le contexte de *screening*, le manque de personnes, de moyens financiers et le rythme imposé par l'administration et le cabinet ministériel. Chacun des

tissements étrangers et aux importations et en orientant les secteurs productifs vers l'exportation, au détriment des marchés intérieurs et de l'autosuffisance alimentaire. Il en a résulté des crises sociales dès les années 1980, des crises économiques et financières à la fin des années 1990, des crises alimentaires en 2008-2011... Les programmes de « lutte contre la pauvreté » qui ont remplacé les ajustements depuis quinze ans réintègrent l'enjeu social, mais persistent dans l'idéologie libre-échangiste. Les crises contemporaines – climat, terrorisme, migrations – s'enracinent dans ces politiques productivistes.

Le CETRI voit également le néolibéralisme comme source d'inspiration des réformes managériales que subit le secteur de la coopération non gouvernementale belge depuis un certain nombre d'années. Les financements publics sont toujours plus subordonnés à la capacité des ONG à fournir les preuves de leurs performances. Cette pression amène à privilégier les gages de professionnalisme sur l'engagement militant à l'heure de sélectionner les nouvelles recrues. Elle exige de consacrer une part croissante des énergies dans la démonstration bureaucratique de la bonne gestion. Et réduit des processus de développement lents et complexes à des résultats quantitatifs « objectivement vérifiables » dans des formats uniformisés.

Par **FRANÇOIS POLET**, chargé d'étude au Centre tricontinental.

documents devait être réalisé en l'espace de quelques mois ! Forcer les ONG à produire ces documents signifiait les contraindre à construire une lecture relativement univoque et consensuelle de contextes nationaux complexes en faisant abstraction de la pluralité et de l'hétérogénéité des acteurs de la coopération non gouvernementale tant au Nord qu'au Sud. Tous ne perçoivent pas le monde de manière identique. Mais cette diversité apparaissait comme un obstacle à une certaine « rationalisation » et « mise en cohérence » du secteur.

Enfin, au terme du *screening*, des ACC, des CSC, de la construction des programmes quinquennaux selon de nouvelles procédures, les ONG furent confrontées aux coupures budgétaires partiellement négociées, partiellement imposées par le cabinet ministériel. L'aide publique au développement fut transformée en l'une des principales variables d'ajustement budgétaire du gouvernement belge en période d'austérité, induisant licenciements et restructurations.

UNE RÉFORME QUI TOUCHE LE CŒUR DES ORGANISATIONS

Lorsque les gouvernements successifs mirent en œuvre cette réforme, cela ne suscita *a priori* pas d'opposition franche. Une bonne partie des travailleurs du monde des ONG était sensible aux arguments de professionnalisation et d'efficacité. De plus, les cabinets ministériels et l'administration ont mené cette réforme en impliquant des représentants des ONG dans certains espaces de concertation. Mais, au fil du temps, pour les ONG, l'un des enjeux fut d'arriver à se maintenir à la table

des négociations. Et puis, comment se montrer critique face à une réforme présentée comme négociée et concertée avec les acteurs du secteur ?



**Pour les ONG, l'un
des enjeux fut d'arriver
à se maintenir à la table
des négociations.**

Les discussions entre administration et ONG portèrent un peu sur les aspects opérationnels, les budgets et les résultats atteints par les ONG mais surtout sur leurs orientations stratégiques et, donc, imperceptiblement, sur leurs orientations politiques. Derrière les arguments techniques qui s'échangeaient, se jouait – et se joue encore – le devenir politique de la coopération non gouvernementale. Ce processus de réforme multi-niveau s'est donc attaqué imperceptiblement aux valeurs des ONG, à leur identité et à leurs positionnements. Le travail d'incidence politique de certains acteurs fut évalué par l'administration comme « non suffisamment spécialiste du sujet », d'après des critères flous. La légitimité de ces acteurs quant à leur prise de parole dans l'espace public fut remise en question. Les coupures budgétaires du cabinet menacèrent les « volets Nord » des programmes des ONG, à savoir ceux qui financent le travail d'interpellation politique des ONG, et une part importante de leur personnel en Belgique. Ce cadrage de plus en plus contraignant contribua à restreindre les possibilités de porter une parole critique au sein de l'espace public et à dépolitiser le travail des ONG en promouvant une approche technocratique.

Progressivement, l'autonomie, l'utilité publique et l'existence d'une pluralité

d'acteurs hétérogènes de la coopération non gouvernementale sont remises en question. Cette situation fait écho à l'ambition initiale du cabinet ministériel actuel d'avoir *in fine* une politique intégrée et un alignement des acteurs de la coopération non gouvernementale sur les priorités de la coopération gouvernementale.



L'enjeu crucial d'aujourd'hui est d'arriver à repolitiser les débats en commençant par poser la question du sens et de la finalité de toute politique publique et de toute réforme.

Durant tout ce processus, la temporalité de la réforme fut imposée par l'administration et le cabinet. Les ONG devaient très rapidement réagir aux diverses sollicitations, y compris durant les périodes de congé. Au sein des ONG et de l'administration, le rythme de travail était très soutenu car la réforme venait 'en plus du reste'. De nombreuses équipes ont dû fonctionner « à flux tendu » suite à la multiplication des absences pour maladie et *burnout*. De plus, la réforme a suscité des positionnements très contrastés au sein même des ONG.

Certains travailleurs y ont réagi de façon complètement désabusée. D'autres se montrèrent convaincus du bien-fondé de la réforme, arguant qu'il était temps de « mettre un bon coup de pied dans cette fourmilière ». Ces perspectives différenciées, parfois au sein d'une même organisation, alimentèrent des conflits et des tensions internes. Tant au sein des ONG que chez certains agents de l'administration, l'absurdité de la situation prit

progressivement le pas sur le sens auparavant donné au travail. Les travailleurs des ONG se questionnèrent sur la fin de cette réforme (étalée sur plus de six ans !) et sur la possibilité d'exercer à nouveau leur « vrai » métier. Au sein du secteur, on constata une difficulté croissante à mettre en adéquation engagement personnel et pratique professionnelle. En clair : à trouver du sens.

TIPIQUE DE L'ORDRE NÉOLIBÉRAL

Nous l'aurons compris, cette réforme de la coopération non gouvernementale a bousculé les ONG belges jusque dans leurs fondements. Elle fut vécue comme un processus violent et toucha directement les travailleurs du secteur. Extrêmement chronophage, elle a remodelé le paysage et contraint les ONG jusqu'au cœur de leur métier. En nous appuyant sur les travaux de B. Hibou, ce processus de réforme apparaît comme une construction bureaucratique typique de l'ordre néolibéral. Elle se caractérise, d'une part, par l'exacerbation d'un processus d'abstraction qui est confondu avec la réalité et qui est à la base de la production et de l'inflation de normes et de procédures. D'autre part, ces dernières sont coproduites par un ensemble d'acteurs et d'institutions qu'il est de moins en moins pertinent de qualifier de « publics » ou de « privés ». Baignant dans une illusion positiviste, les indicateurs issus du monde du management et de la finance sont présentés comme permettant d'objectiver le réel, d'assurer ces principes de « bonne gouvernance ». Ils paraissent donc de prime abord difficilement « discutables ». La manière dont ils ont été mobilisés et mis en œuvre dans le cadre de cette réforme a permis d'éluider le caractère politique et la finalité de ce processus. Or, celui-ci fut éminem-

QUINOA DANS LES ALÉAS DE LA BUREAUCRATISATION

JE VAIS vous raconter l'histoire de Quinoa, petite ONG d'éducation à la citoyenneté mondiale. Cette histoire débute en 1997. Cette année-là est signé l'arrêté royal « Moreels » fixant les conditions d'agrément et de subvention des organisations non gouvernementales (ONG) de développement. C'est aussi l'année où, pour la première fois, Quinoa rentre un dossier d'agrément comme ONG. C'est donc le début des programmes quinquennaux, des plans d'action annuels, des indicateurs objectivement vérifiables et des « baselines ». À l'époque, les débats furent nombreux entre le secteur des ONG d'une part, l'administration et le politique d'autre part, pour savoir en quoi le nouveau cadre impacterait le métier des ONG. Évidemment, nous devions nous réjouir d'avoir accès à l'argent public, et de recevoir un cadre de travail plus clair...

En 2006, une réforme divise les ONG en deux catégories. D'un côté, celles pouvant attester d'un niveau de gestion élevé peuvent aussi prétendre à des cofinancements sur trois ans sous forme de « programmes ». De l'autre, celles qui ne peuvent prétendre qu'à des cofinancements de deux ans sous la forme de « projet ». La distinction est établie sur la base d'un « screening », externalisé à l'agence d'audit Price Waterhouse Coopers.

En 2006, Quinoa introduit une demande d'agrément comme ONG « programme », mais échoue. En 2008, nous préparons dès lors un « projet » de cofinancement portant sur deux ans. La formule ne permettant pas de soumettre une action concourant à différents objectifs, nous remettons plusieurs projets. Ce qui ennuie l'administration, qui nous demande de fusionner les projets en un seul dossier. Un détail ? Une perte de temps ! Qui nous oblige à mettre la moitié de l'équipe en préavis. Au cas où nous n'obtiendrions pas le financement. Finalement, le projet fusionné est accepté et les préavis sont déchirés.

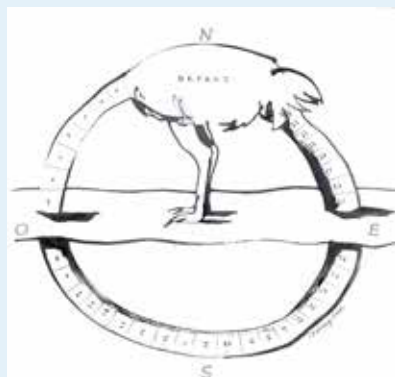
Presque aussitôt, on prépare le screening suivant dans le but d'être reconnu « ONG programme ». Cette fois, ça marche. Dès 2010, on prépare le plan stratégique 2011-2016, ainsi que le plan triennal 2011-2013. L'ère de la « gestion axée résultats » culmine ainsi que sa corollaire « gestion des risques ». Le nombre de pages des dossiers diminue, mais ceux-ci finissent par ne compiler plus que des cadres logiques, des analyses de risques et des budgets.

Les réformes se succèdent. Arrive l'obligation pour les ACNG (acteurs de coopération non gouvernementale) de repasser un audit, orchestré cette fois par le consultant *Deloitte*. Il s'agit à présent de prouver « la performance du système de maîtrise de notre organisation » à travers dix domaines de gestion. Ce n'est pas tout : une fois l'audit réussi, il faut soumettre des programmes quinquennaux, qui devront présen-

ter une *theory of change* et s'intégrer dans des « analyses contextuelles communes » et des « cadres stratégiques communs » coordonnés par le secteur.

En 2015, Quinoa prépare ce nouvel audit. Dès l'audit réussi, nous nous lançons en urgence dans la rédaction de notre propre programme 2017-2021. Le climat est tellement incertain que plus de la moitié de l'équipe est à nouveau sous préavis. Au cas où nous connaîtrions une coupe budgétaire importante. Heureusement, notre programme est accepté, et les financements ne sont pas trop diminués.

Nous voilà aujourd'hui à devoir intégrer de nouveaux outils de *reporting*, qui comprennent des scores de performances, et encoder des résultats dans une base de données sous un standard abscons inventé par les ingénieurs de la sacro-sainte efficacité de l'aide, répondant au nom d'IATI (*International Aid Transparency Initiative*). Pourquoi ? Parce que la transparence, c'est important ! Nous ne disons pas le contraire puisque nous publions déjà nos résultats via trois canaux permettant l'accès à l'ensemble de nos résultats opérationnels et financiers. Évidemment, ici, c'est standardisé au niveau international. Évidemment...



Longue histoire. Ennuyeuse aussi. Que nous avons été contraints de vivre. À travers ce récit, nous voulons montrer que depuis 2006 (et même auparavant), notre association a dû consacrer un important temps de travail, simplement pour survivre dans un contexte de réformes permanentes. Et sur fond du dogme de plus en plus prégnant de l'efficacité.

Heureusement, la majorité des dix personnes qui travaillent actuellement chez nous s'applique à faire le métier qui est le nôtre. C'est-à-dire accompagner des citoyennes et des citoyens sur un chemin de réflexion critique et de solidarité. Toutes ces procédures, ces évaluations et ces démarches ne nous ont pas enlevé notre détermination. Mais elles nous ont rendus plus fragiles et clairement schizophrènes. Elles nous ont placés dans un questionnement perpétuel, à nous demander à quel moment notre cadre institutionnel impacterait irrémédiablement notre âme...

Et, pendant ce temps, les inégalités sociales ont-elles reculé ? Le changement climatique est-il enrayé ? Les conflits mondiaux sont-ils apaisés ? Non, bien sûr. Mais les ONG sont devenues d'excellents petits soldats du management. Et ça, ce n'est pas rien, non ?

Par **SÉVERINE DE LAVELEYE**, Secrétaire générale de l'asbl Quinoa.

ment contraignant et coercitif, réduisant, à pas feutrés, les marges de manœuvre des organisations. L'enjeu crucial d'aujourd'hui est d'arriver à repolitiser les débats en commençant par poser la question du sens et de la finalité de toute politique publique et de toute réforme.

Il s'agit de rester vigilant et de résister aux dynamiques de domination et de coercition bel et bien à l'œuvre dans nos sociétés, parfois diffuses, difficilement identifiables ou même « discutables » lorsqu'elles revêtent les atours d'une prétendue objectivité.

NOTES

1. Godin J., « ONG : Dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ? », *Alternatives Sud*, Cetri, Syllepse, n°2, Volume XXIV, 2017.
2. Cornwall, A., Eade, D., *Deconstructing Development Discourse*, Bourton on Dunsmore, Pratical Publishing, 2010.
3. Pour une réflexion sur la technicisation et la dépolitisation des enjeux du développement, voir notamment les travaux de Ferguson J., *The Anti-Politics Machine: 'Development', Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, University of Minnesota Press, Minneapolis & London, 1994 ; Mosse D., *Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice*, Pluto, London, 2005 ; Hagberg S., Widmark C. (eds.), *Ethnographic Practice and Public Aid : Methods and Meanings in Development Cooperation*. Uppsala Studies in Cultural Anthropology 45, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 2009.
4. Pirotte G., Godin J., *Coopération au développement. Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, Presses Universitaires de Liège, Liège, 2013.
5. *Ibidem*, p. 79.
6. Develtere, P., Fonteneau, B., Pollet, I., « L'évaluation dans les ONG belges : entre volonté et contraintes », *Revue Tiers-Monde*, 2004, vol. 45, n°180, pp. 799-823 repris dans Pirotte G., Godin J., *Coopération au développement. Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale*, Presses Universitaires de Liège, Liège, 2013.
7. Les travaux de B. Hibou sont particulièrement stimulants pour appréhender la bureaucratisation néolibérale du monde. Voir notamment Hibou B., *La Bureaucratiation du monde à l'ère néolibérale*, La Découverte, Paris, 2012 ; Hibou B. (dir.), *La bureaucratisation néolibérale*, La Découverte, Paris, 2013.

NÉOLIBÉRALISME

De quoi parle-t-on ?

Le temps des idéologies est révolu, nous dit-on. Il aurait disparu il y a près de trois décennies, emporté quelque part entre la chute du Mur et l'effondrement du communisme. Depuis lors, le débat est clos. Vraiment ? Ne sommes-nous pas plutôt en présence d'un néolibéralisme qui tente de passer incognito ? Ses principes sont présentés comme naturels. Ses politiques, indiscutables. Comment, dans cette conjoncture, repenser de vision commune, de valeurs ou d'horizon de sens là où l'efficacité, la rentabilité, la gestion s'érigent en uniques boussoles sociétales ?

//

Le néolibéralisme expulse de son champ la dimension propre du commun ainsi que toute discussion sur la finalité et le sens dont il est le lieu.

Hervé Defalvard

Les auteurs de ce numéro sont Claire Brouwez, Vincent Delcorps, Cédric Leterme, Marie Deridder, Hervé Defalvard, Abraham Franssen, Vincent Engel.



Centre Avec
analyser pour s'engager

Prix de vente : 5 €